

## LES APPARITIONS DE LA VIERGE MARIE. ENTRE HISTOIRE, FOI ET THEOLOGIE. UN REGARD PROTESTANT

Quand on m'a invité à participer à cette table ronde, le sujet proposé était les apparitions pascales. J'ai accepté avec plaisir en ajoutant qu'à mes yeux, il n'existe pas de point de vue typiquement protestant sur ce sujet. Ensuite, mon interlocuteur s'est excusé : il s'était trompé. Il ne s'agissait pas des apparitions pascales, mais des apparitions mariales ! Me voilà donc comme Saül parmi les prophètes. Je dis cela parce que le sujet est très loin de ma culture religieuse, en l'occurrence luthéro-réformée, et que je poserai forcément un regard extérieur sur le sujet. Il n'empêche que je suis pratiquement sûr que le premier film que j'ai vu dans ma vie était *Le Chant de Bernadette*, l'œuvre de Henry King sortie en 1943 aux Etats-Unis à partir du livre de Franz Werfel. Cet après-midi, une boucle est donc en quelque sorte bouclée.

Ma réflexion ne portera pas sur les apparitions mariales en général - sujet qui ne m'est pas familier. Elle s'inspirera de ce qui s'est passé à Lourdes, afin d'essayer de mieux comprendre la portée théologique d'un événement qui gardera toujours sa part de secret.

Dans la tradition occidentale, comprendre est le plus souvent établir le lien entre cause et effet. C'est moins étudier un phénomène à partir de ses effets. Autrement dit, l'acte de comprendre se réfère plutôt à l'histoire des origines qu'à l'histoire des effets (ce que les Allemands appellent *die Wirkungsgeschichte*).

En ce qui concerne l'origine de Lourdes, on n'a pas besoin d'être catholique pour dire qu'elle remonte à un témoignage oral qui respire la sincérité. Elle commence par la vision d'une toute jeune fille qui n'avait aucune envie de se rendre intéressante. La première fois, tout se passa de façon complètement inattendue. Ensuite, ce ne fut plus le cas - malgré le contenu différent de chaque vision. Quelle que soit l'explication donnée à ces visions, pour Bernadette, elles étaient réelles et donc vraies. En même temps, personne ne peut parler de vérités objectives, si par objectif on entend un fait susceptible d'être vérifié par n'importe qui. C'est pourquoi il me semble plus prudent de s'arrêter au témoignage reçu, sans se lancer dans des spéculations sur ce qui résiste à toute explication. L'intéressant est de s'interroger sur l'autorité de ce témoignage émanant de quelqu'un sans aucune autorité.

Ces quelques remarques sur les origines conduisent à l'autre versant de l'acte de comprendre : le rapport entre la narration de Bernadette et son histoire ultérieure, c'est-à-dire l'histoire de sa réception, de son interprétation ou plutôt de ses interprétations. C'est à l'intérieur de ce champ d'investigation immense que se situe le problème de l'autorité. Dans quelle mesure les apparitions créent-elles leur propre autorité ? Dans quelle mesure leur autorité dépend-elle de la réception officielle de l'Eglise catholique ? Quel rôle attribuer aux attentes du peuple catholique et à son *sensus fidei* dans le processus de reconnaissance ? Comment légitimer le message à partir du message biblique ? Vous ne vous en étonnez pas : mon propos se situera dans cette dernière perspective et compte tenu du temps qui m'est imparti, il se limitera à une lecture de certains aspects des apparitions à la lumière de l'apparition de Marie dans le Nouveau Testament.

Cette lecture s'articulera autour de trois points : la discrétion – la croix – la foi.

*La discrétion* – On sait la prudence de l'Eglise catholique concernant les visions mariales et leur authentification. Le dernier chapitre de *Lumen Gentium* n'en parle pas et Paul VI n'y fait aucune allusion dans son exhortation apostolique *Marialis cultus* de 1974. Sauf erreur de ma part, le *Catéchisme de l'Eglise catholique* n'en fait pas mention non plus. En tout cas, les apparitions ne sont pas objet de foi et ne peuvent, par conséquent, être confessionnellement séparatrices. Le paradoxe est donc qu'elles tiennent une place assez périphérique dans la doctrine catholique, alors qu'elles jouent un rôle important pour beaucoup de fidèles. Le nombre de pèlerins aux différents sanctuaires marials en dit long.

La piété populaire qui s'y exprime semble contredire le souci de discrétion, mais comment s'en offusquer quand on voit le réconfort spirituel qui est souvent le fruit de ces pèlerinages, quand on imagine tous ceux qui ont pu vérifier les paroles que rapporte saint Paul : « Ma grâce te suffit ; ma puissance donne toute sa mesure dans la faiblesse » ? Les yeux des aveugles ne verront peut-être pas, les oreilles des sourds ne s'ouvriront pas et le boiteux ne bondira pas comme le cerf, néanmoins le ressourcement chrétien et humain est incontestable. « Allez boire à la fontaine et vous y laver ».

Or cette piété populaire a aussi des exubérances qu'il n'est pas la peine de détailler ici, mais qu'il faut canaliser pastoralement et théologiquement pour ne pas trahir l'authenticité originelle. Cette nécessité correspond bien à ce que dit Paul VI

dans *Marialis cultus* : « Il convient au plus haut point, avant tout, que les exercices de piété envers la Vierge Marie expriment clairement la note trinitaire et christologique qui leur est intrinsèque et essentielle. Le culte chrétien, en effet, est, par nature, un culte rendu au Père, au Fils et à l'Esprit-Saint, ou mieux, selon l'expression de la liturgie, au Père par le Christ, dans l'Esprit. Dans cette perspective, il s'étend légitimement, même si c'est de façon substantiellement différente, tout d'abord et particulièrement à la Mère du Seigneur, puis aux saints... Dans la Vierge, tout se rapporte au Christ et tout dépend de lui » (25).

Par rapport à un tel enseignement, ce qui met souvent un protestant mal à l'aise, c'est l'impression que la réalité ne correspond pas toujours à ce critère trinitaire et christologique. En écoutant les ferventes prières à la Vierge Marie, il se demande si elles ne risquent pas d'occulter le fait que dans le Nouveau Testament, la prière s'adresse pratiquement toujours à Dieu le Père (même si le *marana tha* à la fin de 1 Corinthiens et de l'Apocalypse [en grec] vise le Seigneur Jésus). Ne risquent-elles pas de faire oublier que la prière à Marie, par sa nature, est ou bien une louange (au sens strict, je ne loue pas Marie, mais je loue Dieu pour Marie) ou bien une demande d'intercéder auprès du Père par le Fils et dans la communion du Saint Esprit ?

Ensuite, le protestant regrette, sur les plans symbolique et théologique, l'expansion des statues de la Vierge sans l'enfant. Symboliquement, parce qu'elles ne correspondent pas à la ligne principale de l'iconographie chrétienne. Théologiquement, parce qu'ainsi la Vierge, aux yeux des fidèles, risque de prendre un statut indépendant, incompatible avec les textes bibliques évoquant la mère de Jésus, qui tous témoignent d'une relation explicite de Marie à Jésus. Le protestant est en effet mal à l'aise chaque fois que la référence au Christ n'est pas directement lisible et qu'elle a besoin d'être expliquée à l'aide de déductions théologiques dont l'évidence n'est pas toujours convaincante.

Je conclurai ce premier point en disant qu'il faut s'approcher de Marie avec beaucoup de discrétion. Dans le Nouveau Testament, elle demeure dans cette ombre qui n'a cessé de l'accompagner. Au début, l'ombre de la puissance du Très-Haut qui la couvrait. A la fin, l'ombre de la croix. C'est la postérité qui l'en a fait sortir en créant des légendes pieuses ou en l'enfermant dans des formules protectrices.

*La croix* – « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde mais dans l'autre ». Entre le royaume des hommes et le royaume de Dieu, il y a la croix. Une théologie de la croix ne concerne pas uniquement la signification de la mort de Jésus. Elle exprime aussi une manière de penser l'action de Dieu. Dieu se révèle *sub contraria specie*, Dieu élit les faibles, les méprisés, les humbles. C'est la tonalité du Magnificat qui trouve son écho chez saint Paul et qui, plus tard, devint le *cantus firmus* de la pensée de Luther, s'opposant à toute tentative de faire passer la gloire et la puissance de Dieu par la gloire et la puissance de l'Eglise.

En même temps, la croix demeure le symbole de la misère et de la souffrance de l'homme, à tel point que, pour Luther, la souffrance devint un marqueur de la condition chrétienne. A voir de plus près l'œuvre de Luther, il semble difficile de le suivre sur ce chemin, encore trop marqué par le dolorisme du Moyen Âge finissant, mais il n'en reste pas moins que dans les évangiles, la croix se dessine tôt dans la vie de Marie. Ses épreuves commencent par l'équivoque de son statut familial et se poursuivent par les circonstances précaires de sa délivrance. Le vieillard Syméon parle du glaive qui lui transpercera l'âme, et douze ans après, à Jérusalem, l'angoisse saisit Marie à l'idée de perdre son fils. Aux noces de Cana, Jésus lui adresse les mêmes paroles que la veuve de Sarepta adresse à Elie : « Qu'y a-t-il entre moi et toi », pour ajouter tout de suite après : « Mon heure n'est pas encore venue », sous-entendu l'heure de ma souffrance et de ma mort. Et à la fin, Marie est là, au pied de la croix, muette, écoutant Jésus laisser le disciple bien-aimé prendre sa place de fils, en le confiant à sa mère et en lui confiant sa mère.

Tout n'a pas été simple pour la mère de Jésus. Tantôt à côté de son fils, tantôt à l'écart. « Marie est celle qui doit accepter que son fils lui échappe, pour pouvoir l'accueillir tel qu'il est. Elle progresse dans la foi à travers l'obscurité de l'épreuve » (Le Groupe des Dombes : *Marie dans le dessein de Dieu et la communion des saints*. I, 1997, n° 176). Saint Luc dit qu'à Bethléem, elle « retenait tous ces événements en en cherchant le sens » (Osty : les repassant [συμβάλλουσα (=sumballousa) : rapprocher par la pensée, mettre de l'ordre dans ses pensées, comparer, interpréter, trouver de la cohérence] dans son cœur ; Crampon : les méditant dans son cœur), mais parvint-elle ensuite à en saisir le sens complet (cf. Lc 2, 50 : « Mais eux ne comprirent pas ce qu'il leur disait »)? Personne n'en sait rien. Cependant, si celle-la même qui donna la vie à Jésus se posait déjà des questions, elle nous paraît encore plus proche, à nous qui nous demandons aussi à

quoi correspondent tous ces événements. Et s'il faut se garder de conjecturer sur ce qu'on ignore, par contre on sait, suivant les textes eux-mêmes, que c'est elle qui, la première, accueille Jésus et que c'est elle qui demeura avec lui jusqu'au bout. En ce sens, elle est devenue l'exemple par excellence de la fidélité de ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent (Lc 11,28).

Toutes proportions gardées, Bernadette fit aussi une expérience particulière de la croix. Moins par sa santé fragile qu'elle partageait avec tant d'autres, que par le bouleversement de sa vie après l'émerveillement indicible de quelques semaines, bouleversement qui correspondait justement aux paroles entendues : « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse dans ce monde, mais dans l'autre ». Comment ne pas ressentir un vide après cet émerveillement qui ne se répètera pas ? Aussi Henry King, dans son film, commet-il une erreur monumentale quand il fait apparaître « la dame » lors de l'agonie de Bernadette.

*La foi* – Je commence par une citation : « Puisque Marie eut foi en Dieu et que cela lui fut compté comme justice, comprenez-le donc : ce sont les croyants qui sont fils de Marie. D'ailleurs l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a annoncé d'avance à Marie cette bonne nouvelle : Toutes les nations sont bénies en toi. Ainsi donc, ceux qui sont croyants sont bénis avec Marie, la croyante ». Voilà ce qu'écrit saint Paul aux Galates – sauf qu'il ne parle pas de Marie, mais d'Abraham ! (dans *Redemptoris Mater* de 1987, Jean-Paul II fait une comparaison entre la foi d'Abraham et celle de Marie [14]). En effet, je n'hésiterai pas à dire que Marie fut la première à être justifiée par la foi seule. « Bienheureuse celle qui a cru : ce qui lui a été dit de la part du Seigneur s'accomplira ». Elle est appelée bienheureuse, non pas à cause de sa foi (*propter fidem*), comme si la foi était une prestation et pas une grâce, une œuvre et pas un don, mais *par sa foi (per fidem)*, par le fait même d'acquiescer hic et nunc à la promesse. Elle est appelée bienheureuse, non pas à cause d'une qualité ou d'une prédisposition particulière en elle, mais par son accueil confiant de la parole entendue, par son acceptation de recevoir le don de Dieu, par un consentement qui confirmait son élection comme celle qui devait porter le Christ au monde. C'est à ce moment-là que tout a basculé. Car sa réponse n'était pas préprogrammée. Elle aurait pu être autre. La grâce avait rendu sa réponse *possible* – mais pas automatique.

C'est à cause de l'importance fondamentale de cet événement qu'un lecteur de la Bible peut demeurer réticent devant les spéculations sur le passé de Marie. Cela ne vous surprendra pas qu'un protestant ait du mal à accepter l'idée de l'Immaculée Conception et qu'il aurait souhaité que cette idée reste une opinion théologique parmi d'autres plutôt que d'être transformée en dogme après dix-huit siècles. Je connais les arguments fournis pour ou contre ce dogme, mais la raison fondamentale de ma réticence tient au fait qu'il me paraît incompatible avec l'idée de la justification par la foi, car si Marie était préservée du péché dès sa conception, elle n'aurait pas pu répondre autrement, d'autant plus que l'on sait, au moins depuis Luther et Kierkegaard, que le contraire du péché n'est pas la vertu, mais la foi. L'enjeu est de taille et il faudrait l'approfondir à la lumière de la *Déclaration commune sur la justification* signée par l'Eglise catholique et la Fédération luthérienne mondiale il y a bientôt neuf ans.

Il est inévitable de parler de ces difficultés dès qu'il est question des apparitions à Lourdes, interprétées comme la confirmation surnaturelle du dogme défini quatre ans plus tôt, mais il faut bien comprendre que ce dogme ainsi que le dogme de 1950 ont contribué au raidissement protestant à l'égard de la figure de Marie et au rejet de toute forme de l'adage *de Maria numquam satis* (« au sujet de Marie, on n'en dira jamais assez »), attribué à Bernhard de Clairvaux, sans fondement explicite. Il a fallu attendre le concile Vatican II et *Lumen Gentium* pour que les non catholiques aient confiance dans la volonté de l'Eglise catholique « d'éviter avec soin toute exagération susceptible d'induire en erreur les autres frères chrétiens sur la doctrine authentique de l'Eglise catholique, et de bannir toute manifestation culturelle contraire à la pratique catholique légitime » (*Marialis cultus* 32). Rappelons à ce propos, avec le Groupe des Dombes, « que Marie n'a jamais été une cause de séparation entre les Eglises. Bien plutôt, elle en est devenue la victime, voire l'expression exacerbée », op. cit., p. 9). La noble tâche de l'Eglise catholique est de réapprendre aux protestants à méditer sur la destinée de Marie, mais inversement, le souci protestant de se concentrer sur le fondamental chrétien s'inscrit dans un ministère de vigilance dont l'Eglise catholique peut aussi être bénéficiaire.

Pasteur Flemming Fleinert-Jensen

Septembre 2008